

Ecrit par le 6 février 2026

# Tour de La Provence 2024 : quel impact sur la circulation en Vaucluse ?



**Le Tour de La Provence 2024, épreuve cycliste professionnelle internationale organisée par l'association Comité Cyclisme d'Organisation et PMC Consultant, aura lieu du jeudi 8 au dimanche 11 février. Les vendredi 9 et samedi 10 février, les champions cyclistes passeront par certaines routes du Sud Vaucluse, dont la circulation risque d'être perturbée.**

Des restrictions de la circulation seront à prévoir ces vendredi 9 et samedi 10 février en raison du passage des cyclistes, afin de les permettre d'effectuer les deux étapes du Tour de La Provence 2024 prévues ces jours-là en toute sécurité. Les routes départementales empruntées par les coureurs ne seront pas fermées

à la circulation mais seront coupées ponctuellement pendant une quinzaine de minutes, le temps du passage de la course. Le stationnement sera interdit sur les sections de routes empruntées ainsi qu'au

Écrit par le 6 février 2026

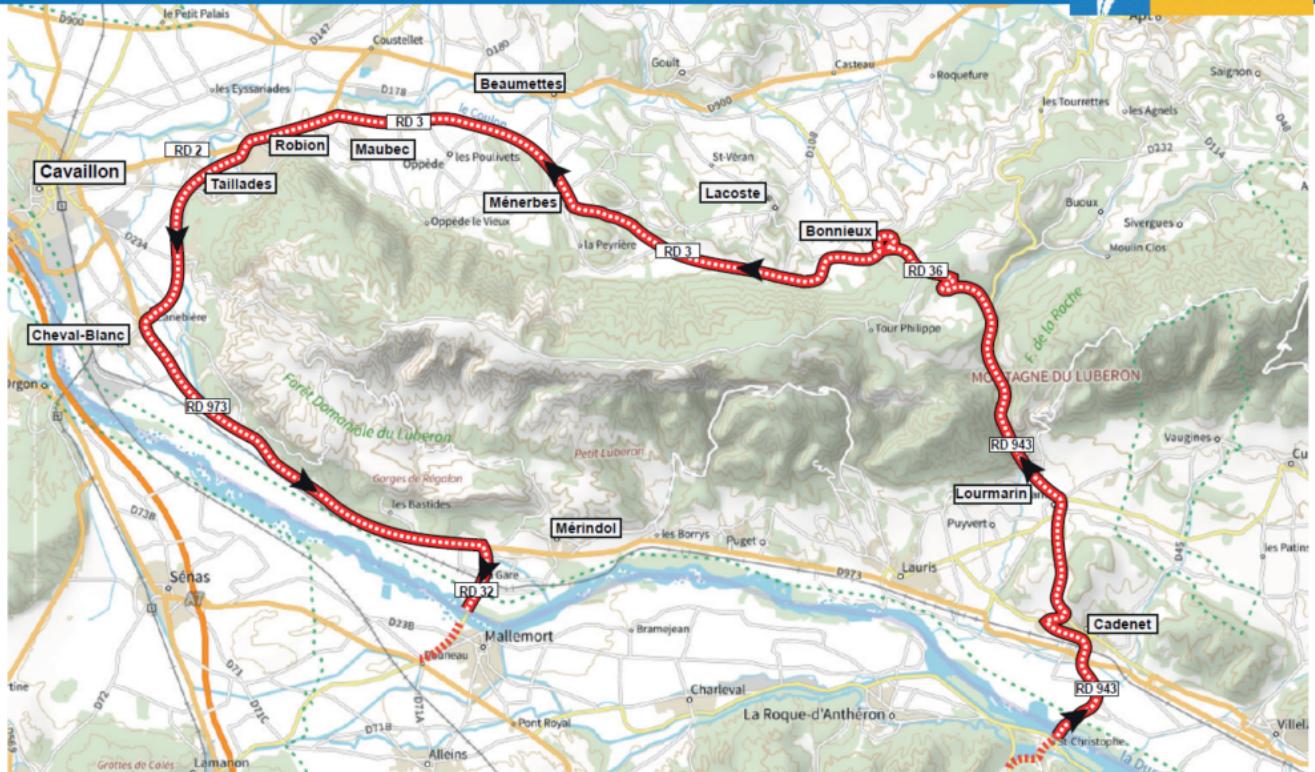
droit des intersections rencontrées sur celles-ci.

L'étape du vendredi 9 février relie Aix-en-Provence et Martigues. Le départ sera donné à Aix-en-Provence à 11h55 et les coureurs devraient arriver dans le

département de Vaucluse par la RD943 (pont sur la Durance) à Cadenet entre 12h45 et 13h (horaire estimé). Après avoir emprunté la Combe de Lourmarin, ils franchiront le Col de Bonnieux avant de rejoindre Robion via Le Petit Coustellet. Un sprint aura lieu à Cheval Blanc, avant que les coureurs ne quittent le Vaucluse par la RD 32 à Mérindol en direction des Bouches-du-Rhône, pour l'arrivée finale prévue à Martigues entre 15h35 et 16h13.

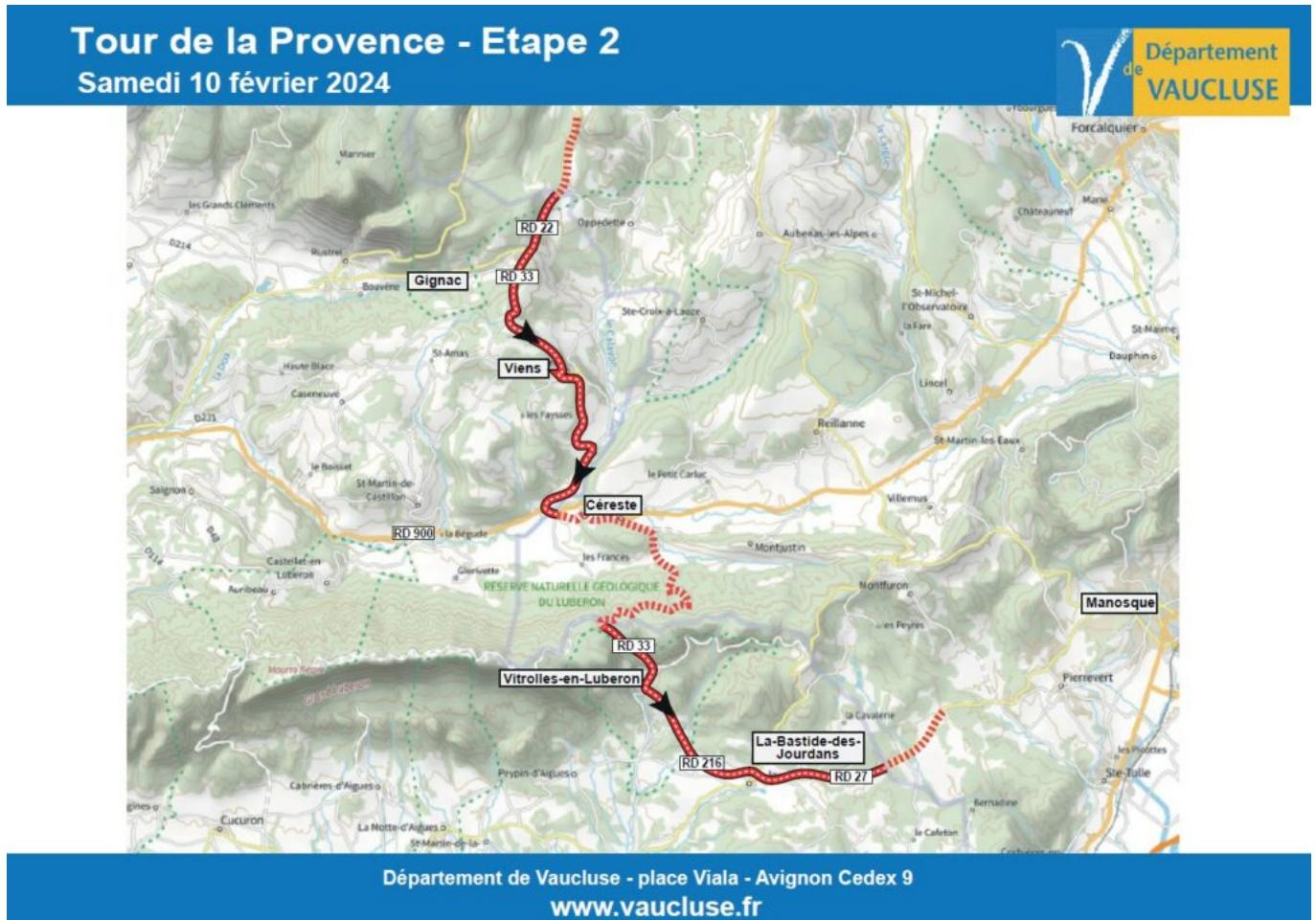
## Tour de la Provence - Etape 1

Vendredi 9 février 2024



Le samedi 10 février, les cyclistes partiront de Folcaquier pour rejoindre Manosque. Le départ sera donné à Forcalquier à 11h55 et les coureurs arriveront dans le Vaucluse par la RD22 à Viens entre 14h45 et 15h10 (horaire estimé). Ils poursuivront leur parcours par la RD33 en direction de Céreste, puis par les communes de Vitrolles-en-Luberon et de La-Bastide-des-Jourdans, en direction des Alpes-de-Haute-Provence, pour l'arrivée finale prévue à Manosque, entre 16h07 et 16h35.

Ecrit par le 6 février 2026



V.A.

## Manifestation des agriculteurs : l'A7 et l'A9 encore fermés dans le sens Sud-Nord

Ecrit par le 6 février 2026



Suite aux manifestations des agriculteurs, la préfecture de Vaucluse prévient que de nouvelles actions seront menées ce jeudi 25 janvier sur les axes autoroutiers du Vaucluse et des départements limitrophes.

Dans ce cadre, [les interdictions de circulation déjà mises en œuvre](#) sont reconduites :

- fermeture de l'A7 à partir d'Avignon Nord dans le sens Sud - Nord.
- fermeture de l'A9 à partir de Remoulins dans le sens Sud - Nord.

Dans ces conditions, il est vivement conseillé aux automobilistes d'éviter d'emprunter les autoroutes A7 et A9 compte-tenu des risques de perturbation pouvant intervenir et de différer leurs déplacements autant que possible.

Par ailleurs, les services de la préfecture de Vaucluse invitent les automobilistes à s'informer régulièrement :

- en suivant les réseaux sociaux de la préfecture @prefet84 et des autoroutes A7 et A9 ;
- en écoutant Radio 107.7 ou France Bleu Vaucluse 100.4 FM

<https://fb.watch/pNcJmSNJXZ/>

Ecrit par le 6 février 2026

# Automobilistes : évitez les autoroutes A7 et A9 actuellement



**Alors qu'un convoi d'agriculteurs remonte actuellement l'autoroute A7 entre Avignon-Nord et Orange dans le cadre d'une opération escargot, les services de la préfecture alertent sur les difficultés de circulation dans le Vaucluse.**

Dans le contexte actuel de manifestation des agriculteurs dans le pays, la préfecture de Vaucluse rappelle que des actions sont susceptibles d'être menées très prochainement, notamment sur les axes autoroutiers. Les services départementaux de l'Etat conseillent vivement aux automobilistes d'éviter d'emprunter les autoroutes A7 et A9 compte-tenu des risques de perturbation pouvant intervenir.

La préfecture les invite également à s'informer-régulièrement :

Ecrit par le 6 février 2026

- en suivant les réseaux sociaux de la préfecture @prefet84 et des autoroutes A7 et A9 ;
- en écoutant la radio Vinci-autoroutes sur 107.7

#### **Sortie obligatoire à Remoulins**

Dans le même temps, la préfecture du Gard vient d'annoncer ce matin que le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud a réglementé la circulation sur l'autoroute A9 en direction du Nord (Lyon) en rendant obligatoire la sortie à Remoulins (Gard) pour tous les véhicules (motos, véhicules légers et poids lourds).

L.G.

---

## **Des perturbations de circulation dans plusieurs secteurs de Sorgues**

Ecrit par le 6 février 2026



Dans le cadre de l'implantation de barrières anti-intrusion qui a débuté ce lundi 22 janvier et durera jusqu'au mercredi 28 février, la Ville de Sorgues va subir diverses perturbations de circulation :

- La Rue Pontillac à l'intersection avec l'Avenue d'Orange sera barrée les lundi 22 et mardi 23 janvier et les lundi 5 et mardi 6 février. La déviation se fera par le Cours de la République ou par la rue Ducrès.
- L'Avenue du Griffon à l'intersection avec la Rue George Braque (à hauteur de l'ancienne boucherie Hallal) sera barrée les mardi 23 et mercredi 24 janvier et les mardi 6 et mercredi 7 février. La déviation se fera par l'Avenue Saint-Marc et l'Avenue d'Orange.
- La Rue des Remparts à l'intersection avec la Rue des Écoles sera barrée les jeudi 25 et vendredi 26 janvier et le jeudi 8 et vendredi 9 février. La déviation se fera par l'Avenue d'Orange.
- La Place de la République à l'intersection avec la Rue Ducrès sera barrée les lundi 12 et mardi 13 février et les mardi 20 et mercredi 21 février. La circulation sera inversée dans le sens Rue Ducrès vers le centre-ville. La sortie se fera par la Rue Pélisserie et par la Rue des Remparts.
- La Traverse Auguste Bédoine sera barrée les mardi 13 et mercredi 14 février et les mercredi 21

Ecrit par le 6 février 2026

et jeudi 22 février. La déviation se fera par l’Avenue d’Orange.

- Sur le Boulevard Roger Ricca (à hauteur du Super U), la circulation sera alternée les mercredi 14 et jeudi 15 février et les vendredi 23 et lundi 26 février.
- Au niveau du giratoire à l’intersection entre l’Avenue d’Orange et le Cours de la République (à hauteur de la Banque Populaire), la circulation sera alternée les lundi 19 et mardi 20 février et du lundi 26 au mercredi 28 février.

V.A.

---

## Création d’un nouveau carrefour giratoire à Vedène

Ecrit par le 6 février 2026



En raison de problèmes de saturation aux heures de pointe au carrefour qui relie la RD53 et l'avenue Vidier à Vedène, le Département de Vaucluse a décidé de transformer ce dernier en un carrefour giratoire afin de fluidifier et sécuriser la circulation. Les travaux débuteront ce lundi 8 janvier, pour une durée prévisionnelle de six mois.

Le chantier, dont le coût prévisionnel est d'1,3M€, financé par le Département de Vaucluse et le Grand Avignon, comprend un carrefour giratoire à quatre branches, ainsi qu'une piste cyclable d'environ 200 mètres pour permettre aux cyclistes de contourner le giratoire en toute sécurité. Dès ce lundi 8 janvier, des déviations seront mises en place la journée, et parfois la nuit. Sur l'avenue Vidier, le passage sous l'A7, dans le sens Vedène/Le Pontet, sera interdit pendant toute la durée de l'opération.

Ecrit par le 6 février 2026



V.A.

## Fermeture de plusieurs voies de circulation pour le grand feu d'artifice d'Avignon

Ecrit par le 6 février 2026



Pour fêter Noël et la fin de l'année comme il se doit, la Ville d'Avignon organise son grand feu d'artifice annuel ce samedi 23 décembre. Il sera tiré depuis les berges de la Barthelasse et le pont Saint-Bénezet à 19h.

Pour assurer le bon déroulé de cette animation, trois routes seront fermées à la circulation le samedi 23 décembre à partir de 17h. Il s'agit de la route touristique du Docteur Pons dans le sens du Pontet vers Avignon, des Ponts Daladier et du Royaume dans les deux sens, et des Allées de l'Oulle dans les deux sens entre le Pont de l'Europe et Saint-Lazare. Les véhicules pourront de nouveau circuler sur ces voies à partir de 20h30.

Le Pont Daladier sera également fermé aux piétons à partir de 18h30 et sera accessible après le feu d'artifice à 19h30. Il sera possible de stationner sur les parkings Piot, Oratoire, Allées de l'Oulle, et Palais des Papes qui seront accessibles avant 17h. Le parking des Italiens sera également accessible par tous. La Ville invite les personnes ayant l'obligation de se déplacer pour des raisons personnelles et/ou professionnelles de prendre les transports en commun. Le tramway sera d'ailleurs gratuit pour l'occasion.

Ecrit par le 6 février 2026

---

## Avignon : réouverture des Allées de l'Oulle

Ecrit par le 6 février 2026

# ALERTE INFO

Fermées à la circulation et au stationnement depuis plusieurs jours, les allées de l'Oulle à Avignon sont de nouveau accessibles.

En effet, le Rhône ayant retrouvé un niveau correct, les agents de la ville sont à pied d'œuvre pour nettoyer les limons laissés par le fleuve sur la chaussée et le parking, afin de permettre la réouverture des

Ecrit par le 6 février 2026

voies à la circulation.

La circulation sera de nouveau possible à partir de 17h ce dimanche 17 décembre, et le parking de l'Oulle accessible, dès demain matin lundi 18 décembre.

L.G.

---

## Avignon : Fermeture des allées de l'Oulle à partir de 20h

Ecrit par le 6 février 2026

# ALERTE INFO

De fortes pluies étant enregistrées actuellement en amont d'Avignon, cumulées à la fonte de neige, la ville d'Avignon vient de décider de procéder à la fermeture de la voie de circulation des allées de l'Oulle, le long des bords du Rhône (depuis le Pont Saint-Bénézet jusqu'au Pont de l'Europe).

Cette mesure de sécurité sera effective dès ce soir, mardi 12 décembre, à partir de 20h et cela jusqu'à

Ecrit par le 6 février 2026

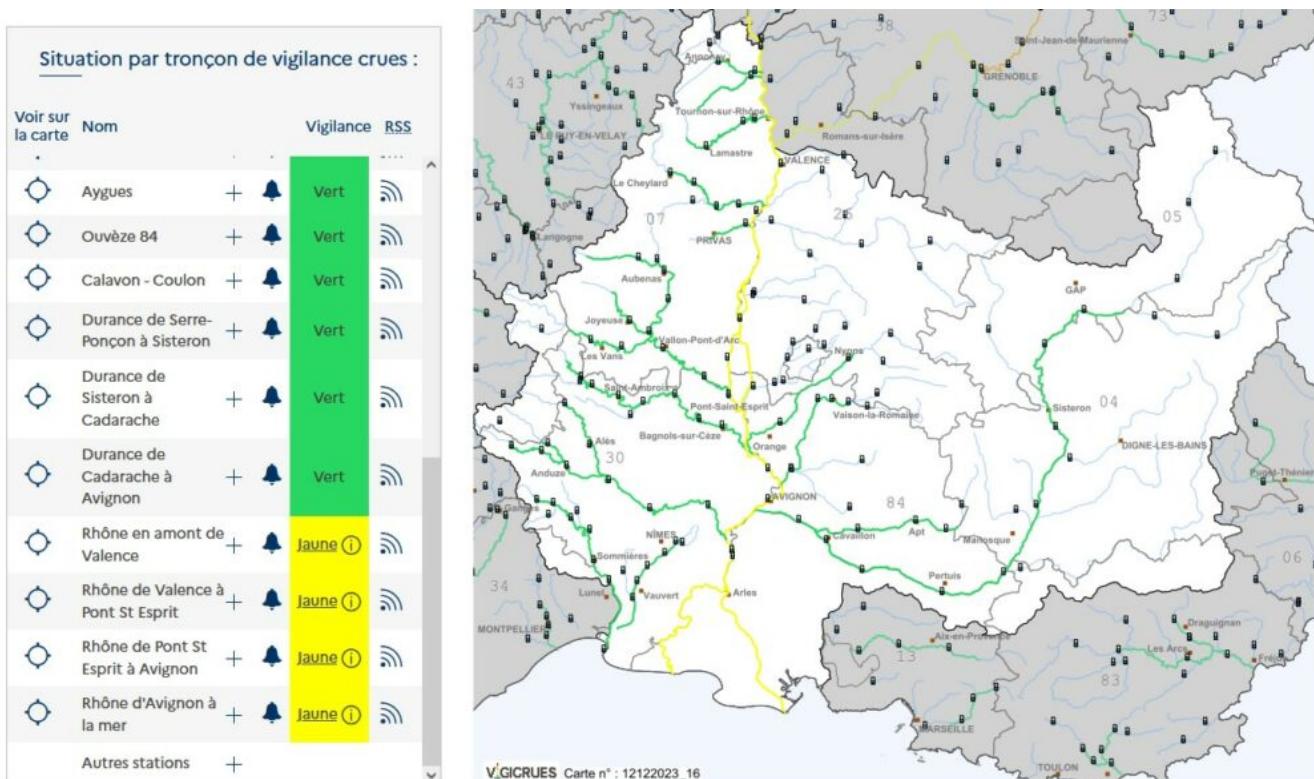
nouvel ordre. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts de la cité des papes.

« Sous l'effet de la propagation des crues du Rhône amont et de l'Isère, les débits vont progressivement augmenter à partir de la fin de journée en Vaucluse, confirment les services de la Préfecture. Des premiers débordements non dommageables pourraient localement être observés sur les zones habituellement inondables. Les débits devraient rester soutenus cette nuit et les jours suivants. »

Dans ce contexte, la préfecture de Vaucluse conseille de rester vigilant :

- en se tenant informé auprès des autorités ;
- en évitant de pratiquer des activités nautiques ;
- en ne se engageant pas sur une route immergée, même partiellement ;
- en se conformant à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)



L.G.

Ecrit par le 6 février 2026

## Fermeture hivernale de la route du Mont Ventoux



Comme chaque année au mois de novembre, le Département de Vaucluse procède à la fermeture de la RD974, qui mène au sommet du Mont Ventoux. À partir du lundi 13 novembre à 7h30, la route sera donc fermée à partir de la station du Mont Serein pour le versant Nord et du Chalet Reynard pour le versant Sud.

Il est possible que la route soit fermée plus tôt pour le versant Nord en fonction des conditions météorologiques, car il est plus fortement exposé aux intempéries hivernales. Ainsi, la route du versant Sud devrait rouvrir en avril 2024, et celle du versant Nord en mai 2024. Les stations du Mont Serein et

[Ecrit par le 6 février 2026](#)

du Chalet Reynard, quant à elles, restent accessibles aux véhicules.

Jusqu'à la réouverture de la RD974 au printemps prochain, tous les véhicules devront être équipés de chaînes antidérapantes ou de pneus spéciaux homologués et conformes à la législation en vigueur sur l'emploi des dispositions antidérapant et anti-patinant, s'ils circulent sur :

- la RD 974 côté Sud entre le lieu-dit 'Saint-Estève' à Bédoin et la barrière du lieu-dit 'La Grave'
- la RD 974 côté Nord entre le lieu-dit 'Le Groseau' à Malaucène et la barrière du Mont Serein
- la RD 164, route de Sault au Chalet Reynard, entre le lieu-dit 'La Reynarde' à Aurel et le carrefour RD 164 / RD 974 à Bédoin
- la RD 164a desservant en impasse la station du Mont Serein